

Le 7 mars : TOUS EN GREVE !

Et le 8 mars, partout où c'est possible, on continue !

Les mensonges du gouvernement partent en fumée

Le gouvernement a déjà perdu la « bataille de l'opinion ». Ses mensonges sur les « 1200 euros » minimum, sur une réforme favorable aux femmes, sur un déficit du régime qui serait insurmontable, sont tombés à l'eau. Même les journalistes « vedette » des grands médias, au départ complices de ces mystifications, sont obligés d'être offensifs avec les ministres.

Mais le pouvoir, tel un forcené, reste bloqué sur son projet. Mettons toutes nos forces dans la bataille pour le faire céder !

Le 7 mars, **mettons le pays à l'arrêt pour montrer que c'est par notre travail que l'économie tourne habituellement.** Salariés des bancs d'essais, des murs de choc, de la MAP, du restaurant d'entreprise, du nettoyage, des bancs à rouleaux, etc. : **TOUS EN GREVE !**

Et, dès le lendemain 8 mars, **continuons la grève partout où c'est possible pour assécher les sources de profit de ceux qui sont les seuls bénéficiaires de cette réforme : les détenteurs du capital !**

Car le véritable but de cette réforme, ce n'est pas bien sûr pas de sauver le système de retraite par répartition ou de dégager des moyens pour l'école et la santé. Le véritable but, c'est de faire payer aux travailleurs le coût des **demandes toujours plus folles de rentabilité du capital**, par la baisse des impôts des plus riches et des plus grandes entreprises, par la poursuite des exonérations sociales et par la captation, par les grands actionnaires, de tous les fruits des gains de productivité.

Des moyens pour assurer une retraite digne à tous les salariés, il y en a. Il suffit de taper dans les milliards distribués chaque année aux plus riches (80 milliards versés aux actionnaires par les entreprises du CAC40 rien qu'en 2022, 156 milliards d'aides et exonérations aux entreprises en France en 2022, etc.).



NON, EN FAIT, LA RÉFORME DES RETRAITES NE CONTIENT PAS DE PENSION MINIMUM À 1200€

Le mardi 7 mars, nous devons tous être dans la lutte :

- Les salariés **Renault** et les salariés **sous-traitants** : l'appel à la grève est national et interprofessionnel, tous les salariés du pays sont appelés à le suivre.
- **Ceux qui ont déjà fait grève** depuis la mi-janvier **comme ceux qui hésitent jusqu'alors** : le 7 mars est le moment de s'y mettre tous ensemble !
- **Ceux dont l'activité bloque directement l'économie** comme **ceux dont l'impact de la grève est plus long à se matérialiser** : il faut montrer à l'ensemble du patronat et au gouvernement que nous sommes unis, solidaires et tous prêts à nous battre pour obtenir le retrait.
- **Ceux qui sont directement concernés par la réforme** comme **ceux qui, en étant plus jeunes, étaient déjà pénalisés par le passage en cours à 43 annuités** : si cette réforme passe, d'autres suivront (repoussant la retraite encore plus loin ou attaquant les salaires, les indemnités chômage, les services publics, etc.).

TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION LE MARDI 7 MARS

Départ en cars depuis Lardy (12h30 devant le CE) : inscrivez-vous : cgt.lardy@renault.com ou le midi au restaurant d'entreprise

Et posons-nous la question de la suite du mouvement, le 8, le 9, etc.

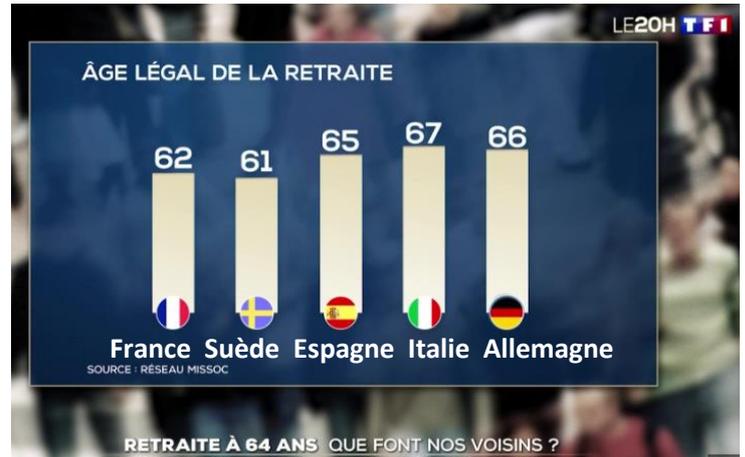
Pour faire céder le gouvernement, il faut reconduire la grève partout où c'est possible. A Lardy, il faut que tous les grévistes se posent la question de la poursuite du mouvement.

Discutons-en le 7, la CGT proposera un RDV le 8 mars pour que les salariés mobilisés décident collectivement.

Les Français ont-ils vraiment l'âge de départ le plus favorable d'Europe ?

Si les grands médias ont enfin pointé les mensonges du gouvernement, ils restent sur le fond toujours sur leurs présumés habituels. **Les salariés en France seraient des « privilégiés » par rapport à leurs voisins européens :** l'économiste soutien de Marcon et habitué des plateaux télé, Elie Cohen, a même pu dire que la France était « *une oasis au milieu des autres pays européens en matière d'âge de départ à la retraite* ». **Mais qu'il aille travailler à la chaîne en usine avant de parler d'oasis !**

Ils se basent sur un âge de **départ légal à la retraite** pour appuyer leurs dires, voir ci-contre une illustration du journal de 20h sur TF1.



Premier point : **si notre système est meilleur que celui des autres, pourquoi se baser sur le moins-disant social pour justifier de le dégrader ?** Pourquoi devrions-nous accepter ce raisonnement qui considère que la « *compétitivité* » économique est la seule option possible ? **Le mieux-être pour tous, ça ne devrait pas être ça l'objectif**, plutôt que la recherche effrénée de profits ?

Mais en plus, cet indicateur de l'âge départ **légal** ne veut pas dire grand-chose. **Comment comparer des systèmes de retraite complexes avec ce seul indicateur ?** Alors que certains comprennent une partie de base par répartition et une partie complémentaire par capitalisation. Alors que certains sont des systèmes « à points » et que d'autres ont un nombre d'annuités défini. Bref, cela a tout du « bon sens » simplificateur qui n'est rien d'autre que l'acceptation des idées dominantes sans réflexion alternative et plus profonde. En résumé, « circulez, y'a rien à voir » ! Et surtout, rien à réfléchir et à contester !

Lors de la réunion-débat de la semaine dernière organisée par l'intersyndicale à Lardy, l'économiste Frédéric Boccara nous a donné d'autres indicateurs qui permettent de creuser la question.

Ainsi, la première carte ci-contre donne **l'âge de départ pour bénéficier d'une retraite sans décote, avec une carrière pleine et une entrée sur le marché du travail à 22 ans** en 2020 (données de l'OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques - : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?QueryId=111939&Lang=fr>).

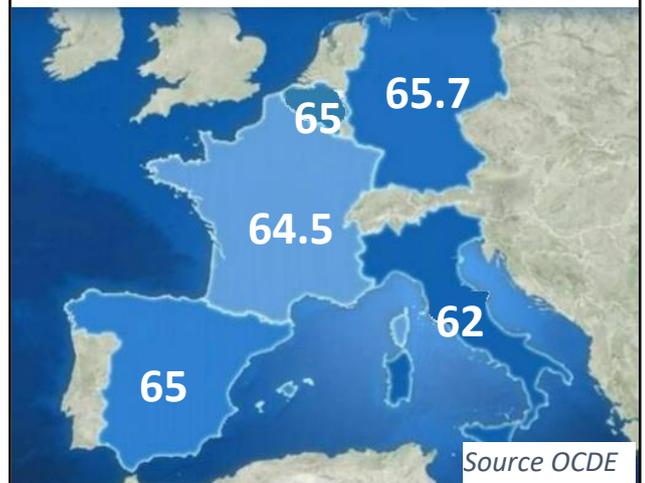
La première chose intéressante est qu'en réalité **il faut déjà travailler jusqu'à plus de 64 ans en France pour bénéficier d'une retraite à taux plein à cause de la règle de 43 années de cotisations** (172 trimestres et entrée sur le marché à 22 ans). Reculer l'âge légal à 64 ans impactera principalement ceux qui sont entrés très jeunes sur le marché du travail (avant 22 ans), donc généralement ceux qui ont les métiers les plus difficiles.

La France est loin d'être l'eldorado pour salariés décrit par les médias, puisque tout à fait dans la moyenne.

La deuxième carte donne **l'âge effectif de sortie du marché du travail** pour ces mêmes pays. Les chiffres de cette carte sont nettement plus réalistes, car ils représentent l'âge auquel les gens quittent réellement le marché du travail, il est également plus comparable entre pays car n'est pas affecté par les différentes règles de trimestres/décotes/régimes spéciaux. On se rend compte que, même si l'âge **légal** de départ en retraite est à 65 ans en Espagne, 66 en Allemagne ou 67 en Italie, les gens y partent en réalité plus tôt quitte à subir une décote ou à être au chômage pendant plusieurs années.

Encore une fois la France est loin d'être le « *mauvais élève* » de la sacro-sainte compétitivité économique.

Age pour bénéficier d'une retraite à taux plein



Age effectif de sortie du marché du travail

